



Travailleur qualifié (diplôme universitaire)

Tous les demandeurs doivent se présenter personnellement auprès du Service des visas de l'Ambassade en présentant les documents suivants. Tous les documents demandés ci-dessus doivent être présentés en version originale et deux photocopies lisibles. Tous les documents doivent être traduits en langue allemande.

Exemplar 1	Exemplar 2	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de visa dûment remplis
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Passeport du demandeur en cours de validité (minimum 6 mois) et <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> photocopie de la page 2 du passeport du demandeur
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Photo d'identité biométrique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lettre de motivation La lettre de motivation doit fournir des informations sur les raisons pour lesquelles vous recherchez une formation dans la profession
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Curriculum vitae
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Justificatif des qualifications requises , authentifié par les ministères tunisiens: <ul style="list-style-type: none">diplôme de l'enseignement supérieur et <ul style="list-style-type: none">Justificatif concernant la reconnaissance du diplôme en Allemagne La reconnaissance du diplôme est une condition indispensable pour que votre demande de visa puisse être acceptée. Pour savoir si votre diplôme est reconnu en Allemagne, veuillez consulter le site : http://anabin.kmk.org Une copie du résultat de votre recherche est à présenter lors de votre demande de visa. Veillez noter: Votre diplôme ne peut être reconnu que si l'université et le diplôme individuel sont référencés dans Anabin. Si ce n'est pas le cas, <u>vous devez</u> lancer un processus de reconnaissance de certificat au ZAB : https://www.kmk.org/zab
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Preuve d'une offre d'emploi concrète Remarque importante : En tant qu'employeur, veuillez utiliser le formulaire Erklärung zum Beschäftigungsverhältnis Remarque importante : l'emploi pour lequel vous postulez doit être un emploi qualifié pour lequel vous êtes qualifié par votre diplôme universitaire. Un emploi qualifié est considéré comme existant si des compétences, des connaissances et des aptitudes sont nécessaires à l'exercice de vos activités et qu'elles sont acquises dans le cadre d'un programme d'études ou d'une formation

		professionnelle qualifiée.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Preuve d'une assurance maladie pour la période comprise entre l'entrée en Allemagne et le début du travail
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(Facultatif) Autorisation préalable de l'Agence fédérale pour l'emploi ou de l'autorité des étrangers dans le cadre de la procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés conformément à l'article 81a AufenthG

Cette liste n'est pas exhaustive. Des pièces complémentaires peuvent être demandées par l'ambassade après l'examen du dossier, mais n'entraîneront en aucun cas la délivrance automatique d'un visa. Tout demandeur peut déposer avec son dossier, d'autres documents appuyant sa demande.